

Quelle sagne pour les roselières et leurs exploitants?

Si les roselières abritent une grande diversité d'oiseaux, elles sont aussi une source de matière première avec la coupe annuelle du roseau, appelée la « sagne ». Quel équilibre économique et écologique les sagneurs peuvent-ils entretenir dans ce milieu menacé de toute part ?

L'évolution du métier de sagneur : la sagne traditionnelle en déperdition

La sagne se pratiquait traditionnellement à la main, à l'aide d'un instrument appelé le sagnadou, sorte de grande serpe. Cet instrument n'est aujourd'hui plus fabriqué. Et pour cause : si les sagneurs traditionnels étaient une centaine il y a 20 ans sur les marais de Vauvert en Camargue gardoise (5000 ha), ils ne sont aujourd'hui plus que 4 ou 5 saisonniers. La sagne s'est profondément transformée avec l'arrivée de la mécanisation, et des premières machines spécialisées pour la coupe de roseaux il y a une trentaine d'années. La machine récolte en effet l'équivalent de 3000 à 5000 bottes par jours contre seulement 100 pour un sagneur traditionnel.



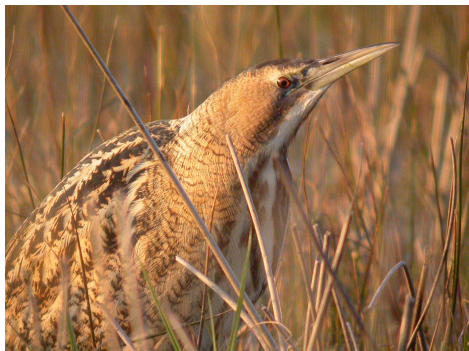
La coupe traditionnelle à la main est donc devenue rare depuis les années 80 et continue de régresser. Il s'agit aujourd'hui d'une activité « marginale », rentable du fait de l'absence de charges.

La coupe traditionnelle peut cependant s'avérer utile à l'entretien de la roselière et peut se pratiquer dès la chute des premières feuilles, c'est-à-dire préalablement au passage de la machine. Les sagneurs traditionnels ont besoin d'un niveau d'eau relativement élevé pour permettre le passage de la barque où ils déposent le roseau fauché. Ainsi, la dizaine de sagneurs à main restant en France travaille de façon indépendante et temporaire, en complément d'un autre travail saisonnier ou permanent. La sagne se fait actuellement au moyen d'une machine à pneu amphibie ou de radeaux (au delà de 30 cm de hauteur d'eau). La mécanisation a permis aux exploitants d'augmenter l'efficacité de l'activité et d'utiliser des parcelles auparavant impraticables.

La sagne a lieu entre décembre et avril, mais idéalement la coupe devrait se terminer au plus tard en mars pour réduire les impacts sur la repousse du roseau et sur le dérangement de la faune nicheuse. N'étant pas réalisée à blanc comme la coupe mécanique, la coupe manuelle est plus respectueuse des exigences écologiques de la faune, d'autant plus qu'elle ne requiert pas le drainage des marais comme l'utilisation des machines à pneu.

Un équilibre entre durabilité écologique et rentabilité de la sagne

La Tour du Valat, centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, qui a mené un projet de recherche pluridisciplinaire sur les roselières méditerranéennes considère depuis de nombreuses années que l'exploitation de la sagne est l'une des activités les plus durables des roselières.



Butor étoilé

Crédit photo : P. Jourde/LPO

Ses études ont même permis de démontrer que la coupe de la sagne n'était pas seulement utile pour ralentir les processus d'atterrissement, mais qu'elle était également compatible voire optimale avec la reproduction de certaines espèces vulnérables comme la rousserolle turdoïde ou le butor étoilé.

Certaines espèces d'oiseaux dépendent de la diversité des milieux de la roselière et n'ont pas les mêmes besoins en terme de densités de roselière.

Le Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise (SMCG) précise que la sagne s'effectue à une période de l'année généralement non gênante pour le Héron pourpré qui hiverne en Afrique. Les zones de nidification de l'espèce sont signalées aux sagneurs, qui essaient de les éviter, dans la mesure du possible. Afin de pérenniser la protection des zones de nidification et de concrétiser la collaboration avec les sagneurs, il est important de mettre en place des dispositifs de protection durables articulant mesures contractuelles, protections règlementaires et maîtrise foncière.



Héron pourpré

Crédit photo : Tour du Valat

L'enjeu d'une bonne gestion de l'activité de sagne serait donc à la fois économique (en assurant la durabilité de l'activité) et écologique (en permettant une mosaïque d'habitats variés favorisant la diversité de l'avifaune).

Notons aussi que l'activité de sagne permet le maintien de la roselière en exportant de la matière organique, ralentissant ainsi son vieillissement.

Les collectivités territoriales ont commencé à prendre en main la situation de la sagne en Camargue. Ainsi, le « Contrat Sagne » a pu être mis en place en 2002-2003, suite aux Opérations Locales Agro-Environnementales entre 1996 et 2001 (7 contrats signés), et a pour but d'inciter les sagneurs à diminuer l'impact de l'exploitation sur le milieu naturel (*cf encadré*).

Le maintien des roselières : une problématique complexe

Aujourd'hui, le principal facteur de dégradation des roselières en Camargue est une mauvaise gestion hydrologique dans un contexte de salinité souvent élevé. Les cas de dégradation attribués à l'activité sagne sont rares et associés à l'utilisation

d'engins trop lourds (surchargés de bottes), conduits trop rapidement sur des sols trop mous, ce qui par tassement du sol détruit les rhizomes (dont l'oxygénation est assurée par la tige sèche, coupée ou non) et dégrade fortement la roselière. La majorité des coupeurs, bien évidemment, mettent en œuvre des pratiques compatibles avec le renouvellement de la ressource qu'ils exploitent, notamment en asséchant les marais avant de les couper. Cependant, l'assec estival nécessaire au maintien à long terme de la roselière n'est pas toujours compatible avec l'utilisation par d'autres acteurs de ce milieu. Cela est susceptible de générer de nombreux conflits et de nuire à l'activité de sagne.

On constate que les rendements à l'hectare sont variables selon les parcelles et les années, mais ont globalement diminué. D'autres facteurs extérieurs tels que la qualité de l'eau et l'invasion des ragondins peuvent amener une dégradation de la roselière et du rendement de la sagne.

Il est aujourd'hui difficile d'estimer l'impact des différents facteurs humains sur la roselière. Le SMCG ne dispose de chiffres de suivi concernant les surfaces de roselières que depuis 1999.

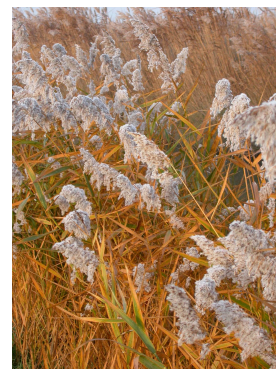
Quel avenir pour la sagne ?

Bien que les superficies coupées en Camargue soient stables depuis 1996, le roseau est une matière première qui pourrait être déficitaire au vu de l'essor de certaines activités telle que l'écoconstruction. Il importe cependant d'assurer une récolte annuelle suffisante aux sagneurs pour la construction des toits de chaume. Dans un contexte de forte augmentation de la demande pour cette matière première et pour éviter d'augmenter la pression sur les milieux naturels, une alternative intéressante pourrait consister à transformer des rizières peu productives en roselières à couper. Une fois plantés, les rhizomes produisent des tiges de roseaux tous les ans sans nécessité de semences, engrais ou pesticides contribuant même, de part leur fonction naturelle épurative, à améliorer la qualité des eaux de drainage (*cf. encadré*).

Le roseau en Camargue

Le roseau couvre environ 15 000 hectares sur le littoral méditerranéen dont 9 200 en Camargue. La Camargue est la première région productrice de France avec 800 000 à 1 million de bottes par an alors que la baie de Seine et la Brière réunies, par comparaison, n'en fournissent que 150 à 180 000 bottes. Autrefois, la paille de seigle était la plus utilisée pour les toitures en raison de sa souplesse et de sa facilité à l'emploi, aujourd'hui la production de roseau pour les toits de chaume s'est substituée à celle du seigle, moins cultivée. Dans le complexe deltaïque du Rhône, 57% du bassin d'exploitation se concentre sur les étangs du Charnier-Scamandre. La colonisation des étangs par le roseau résulte de sa grande amplitude écologique, il peut coloniser une grande diversité de milieux (zones douces à saumâtres, asséchées sur une partie de l'année ou inondées en permanence, idéalement avec fluctuation des niveaux d'eau) qu'ils soient aménagés ou non. L'accroissement de la mécanisation de la coupe du roseau découle d'un souhait de productivité tout comme d'autres activités agricoles, mais cette évolution se fait au détriment de la coupe manuelle. En Petite Camargue, la mécanisation de la coupe est en place depuis plusieurs décennies, ils ne sont plus que 4 ou 5 exploitants à couper la Sagne à la main dans les marais de Vauvert et de Gallician.

De plus, depuis quelques années, les roseaux venant de Pologne, Hongrie ou Turquie prennent une part de plus en plus importante sur le marché de l'exportation. Pour réagir à cette situation, les derniers Sagneurs se sont regroupés en une association dont le but est de promouvoir les activités traditionnelles locales. Leurs espoirs se fondent sur le retour à la mode des matières naturelles et le goût de l'authentique.



Crédit photo :
C. Hermeloup

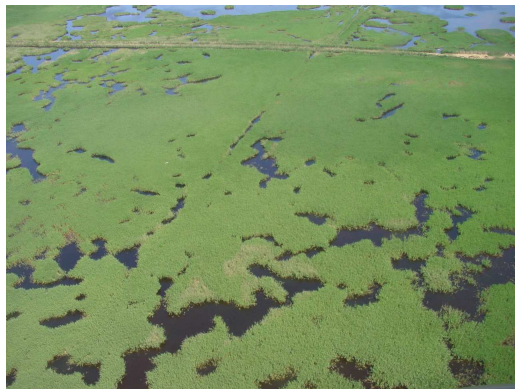
Matériau et nouveaux débouchés

Si 90% des bottes se retrouveront sur les toits des maisons hollandaises, anglaises, bretonnes et normandes, les roselières de Camargue fournissent aussi pour 10% des paquets, des bottes pour l'éco-construction, les brise-vent, les affûts de chasse...ou encore des "paillassons" et des balais.

La teneur en silice du roseau lui donne une durabilité exceptionnelle et une résistance aux agents climatiques, et sa conductivité thermique est aussi intéressante que la laine de roche. De ce fait, on le retrouve sous forme de panneaux préfabriqués de terre-roseaux compressée pour l'isolation, ou de treillis qui servent de support d'enduits à base d'argile ou de plâtre. Celui de Camargue est aussi performant que les autres comme l'on montré Les Amis du Marais du Vigueirat qui l'on utilisé pour isoler une de leurs constructions. La valeur marchande de ce type de production est moins menacée par l'altération des zones humides puisque ces nouvelles filières sont moins exigeantes en ce qui concerne la hauteur et l'homogénéité des tiges. Mais sur ce marché, de nouvelles cultures voient le jour comme celle du miscanthus. Ce roseau géant asiatique introduit en Bretagne par une filiale du britannique Biomass Industrial Crops Ltd offre de nombreux débouchés : biomasse combustible, litière, panneaux de particules, éthanol, éco-construction.... La totalité de la production expérimentale a été achetée par Lafarge Ciments et ses promoteurs ne tarissent pas d'éloge à son sujet : son pouvoir calorifique de 4 700 kwt/h (beaucoup plus que le bois-plaquette) et sa facilité de culture risque de concurrencer directement le roseau de Camargue sur le marché du « vert ».

Contrats Sagne : Difficile équilibre entre nécessités économiques et écologiques

Depuis une vingtaine d'années, des actions sont menées sur les étangs du Charnier et du Scamandre pour favoriser la durabilité de l'exploitation des roselières ; en 1996, des mesures agri-environnementales ont été mises en place, suivies en 2000 de la mise en place de « contrat Sagne ».



*Roselière de Camargue vue du ciel
Crédit photo : S. Arques/Tour du Valat*

Le Syndicat Mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise constate que pour permettre une production de roseau de meilleure qualité, une gestion des exploitants poussée à l'excès favorise le cloisonnement systématique de l'espace et un jardinage des roselières. Il craint de voir s'y développer un habitat pauvre et peu diversifié, néfaste à la faune aquatique et aux zones de frayère.

Le SMCG organise des réunions pour trouver un consensus sur un cahier des charges d'exploitation appelé « contrats Sagne ». Basé sur le volontariat, ce contrat compense les contraintes des exigences écologiques et celles d'une gestion durable de la roselière par

une aide financière forfaitaire donnée par l'état. Malgré les controverses sur l'impact des tracteurs à pneus basse pression sur l'état de santé de la roselière (accusés d'arracher les tiges plutôt que de les couper proprement et d'abîmer la structure des rhizomes), le type d'engins utilisés pour l'exploitation fait partie au même titre que la fréquence de coupe et la gestion des niveaux d'eau des sujets abordés par le « contrats Sagne ». Selon les termes officiels du contrat, il faut rééquilibrer les effets négatifs d'une surexploitation ou d'une intensification qui ne laisserait plus de place aux fonctions écologiques de la roselière. L'aide est répartie entre le propriétaire et l'exploitant qui doit, lors de ses coupes, maintenir des secteurs en refuge pour l'avifaune, fixes en cas de nidification de hérons pourprés.

Le principal bassin d'exploitation est intégralement compris dans le périmètre d'une Zone de Protection Spéciale, elle-même incluse dans le site Natura 2000 Camargue gardoise.

A ce jour, 7 contrats ont été signés afin de pérenniser une activité favorable à la conservation des roselières en rémunérant les fonctions culturelles écologiques et sociales des sites concernés.

Propos recueillis par Daniel ZYNGIER & Isabelle CLOPEAU, Master 2 BGAE (IEGB), Université Montpellier II.

Contact :

- Carole Toutain, chargée de mission Développement Durable au Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise, toutain@camarguegardoise.com
- Brigitte Poulin, chargée de recherche à la Tour du Valat, poulin@tourduvalat.org

Bibliographie :

Des Butors étoilés et des Hommes - Pour une gestion durable des roselières méditerranéennes, Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue gardoise, Station Biologique de la Tour du Valat, CNRS, 2008 :

http://www.camarguegardoise.com/accueil/brochure_butor3.pdf